

Semaine des droits des usagers 2022

Les comités des usagers du CISSS des Laurentides : Actifs pour la population!

Saint-Jérôme, le 4 novembre 2022 – Dans le cadre de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, qui aura lieu du 13 au 19 novembre 2022, sous le thème « Les droits des usagers : les connaissez-vous? », le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient à souligner l'engagement et le travail de tous les bénévoles et des personnes-ressources qui travaillent au sein des comités des usagers et des comités de résidents de la région.

Le CISSS des Laurentides compte un comité des usagers du centre intégré, 11 comités des usagers et 14 comités de résidents dont le mandat consiste notamment à défendre les droits et intérêts des usagers.

« Malgré les difficultés des dernières années, les comités des usagers des Laurentides sont restés actifs et présents pour la population. Chaque année, les bénévoles de ces comités consacrent des centaines d'heures à l'accompagnement des usagers et à l'amélioration des soins et des services. Au nom de notre organisation et de tous les usagers des Laurentides, je tiens à remercier tous ces bénévoles pour leur précieux engagement », a déclaré Mme Rosemonde Landry, présidente-directrice générale.

Nous rappelons que les comités ont pour mission de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, de promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et d'évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services. Ils sont les défenseurs des droits et des intérêts collectifs des usagers et peuvent offrir de l'accompagnement et de l'assistance aux usagers dans leurs démarches envers le CISSS des Laurentides, y compris lorsque ceux-ci désirent porter plainte.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux reconnaît aux usagers les droits suivants :

- Droit à l'information;
- Droit de recevoir des services de santé et de services sociaux appropriés;
- Droit de choisir son professionnel ou l'établissement dans les limites imposées;
- Droit de recevoir les soins appropriés lorsque la vie ou l'intégrité est en danger;
- Droit de consentir aux soins appropriés ou de les refuser;
- Droit de participer à toute décision pouvant affecter l'état de santé ou le bien-être mental et physique;
Droit d'être accompagné, assisté ou représenté;
- Droit à l'hébergement;
- Droit de recevoir des services en langue anglaise;
- Droit d'avoir accès à son dossier sous réserve de certaines limitations;
- Droit à la confidentialité des informations consignées à son dossier;
- Droit de porter plainte.

Pour en savoir plus sur les comités des usagers du CISSS des Laurentides, visitez la page des comités des usagers sur le site Internet www.santelaurentides.gouv.qc.ca.

Les comités ont toujours besoin de nouveaux visages! Si l'engagement citoyen vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec votre comité local pour vous impliquer!